



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	19

Le lundi 24 juin 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2024

### DELIBERATION

N° 150/2024

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ABSENTS :** Jérôme BOUERI, Colette BENOUAHAB

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Colette BENOUAHAB à André IPERT

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

### OBJET :

Demande de subventions  
pour la réévaluation des  
travaux de réhabilitation  
de la chapelle Notre-Dame  
des Grâces

Rapporteur : Jean-Louis Taylor,

**Monsieur Jean-Louis TAYLOR** explique la nécessité de demander un complément de subventions, suite à l'augmentation du coût des travaux de réhabilitation de la chapelle Notre -Dame des Grâces.

Il rappelle que la Commune a déjà été subventionnée par le Département à hauteur de 310 400 €, et par la DRAC à hauteur de 122 912 €, pour un montant total des travaux estimé à 388 000 € HT.


À ce jour, le montant total des travaux de réhabilitation est de 683 410,91 € HT.

**Monsieur Jean-Louis TAYLOR** présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et propose donc de solliciter à nouveau la DRAC à hauteur de 137 059,41 €, et de demander l'aide de La Région à hauteur de 80 000 €.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,  
À 17 voix pour et 2 abstentions (Colette BENOUAHAB et André IPERT),  
**APPROUVE** la demande de complément de subventions.  
**APPROUVE** le plan de financement.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

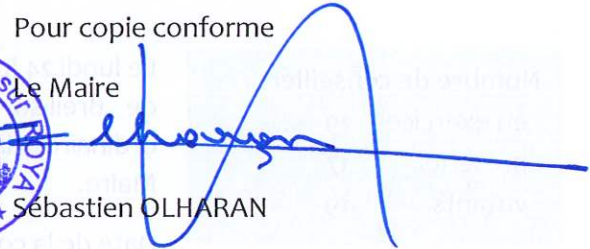
Le Secrétaire du Séance

  
Isabelle SAUVE

Pour copie conforme



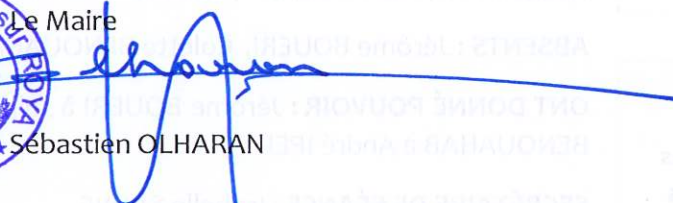
Le Maire

  
Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

  
Sébastien OLHARAN



**PLAN DE FINANCEMENT**

**OBJET :** REEVALUATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'EGLISE NOTRE-DAME DES GRÂCES

**DEPENSE :**

Montant 683 410,91 € HT

**Subventions acquises :**

DEPARTEMENT 310 400 €  
DRAC 122 912 €

**Complément de subventions :**

DRAC 137 059,41 €  
REGION 80 000 €  
PART COMMUNE 33 039,50 €

TOTAL TTC : 820 093,09 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 24/06/2024

Le Maire,

Sébastien OLHARAN